

OPA	Noms de l'aide	Contenu de l'aide	Lien	Date dépôt max	Statut	Montant / taux / plafond / Pièces nécessaires	Date dernière mise à jour
DRIAAF Île-de-France	Plan CASI – Fonds de réarmement agricole – exploitations suivies REAGIR	Aide directe du fonds de réarmement agricole pour les exploitations les plus fragilisées après sécheresse/canicule 2026. Forfait de 8 000 €	https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/fonds-secheresse-ile-de-france	30/10/2026	OUVERT	8 000 €	13/10/2026
DRIAAF Île-de-France	Plan CASI – Fonds de réarmement – exploitations spécialisées	Soutien aux exploitations spécialisées en difficulté. Exploitation concernée : maraîchage, horticulture, pépinière, arboriculture et élevage herbivore.	https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/fonds-secheresse-ile-de-france	30/10/2026	OUVERT	4 300 €	13/10/2026
DRIAAF Île-de-France	Plan CASI – Fonds de réarmement – cultures de printemps	Les exploitations avec plus de 30 % de cultures de printemps (hors orge de printemps et pommes de terre) et baisse forte d'EBE.	https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/fonds-secheresse-ile-de-france	30/10/2026	OUVERT	2 000 €	13/10/2026
DRIAAF Île-de-France	Plan CASI – Fonds de réarmement – Jeunes Agriculteurs	Un bonus de 1 000 € s'ajoute à ces forfaits pour tous les exploitants installés depuis 3 ans ou moins, quelle que soit leur production.	https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/fonds-secheresse-ile-de-france	30/10/2026	OUVERT	bonus 1 000 € pour certains nouveaux installés	13/10/2026
MSA	Plan CASI – prise en charge de cotisations sociales (campagne d'automne)	Le plan CASI prévoit un renforcement des PEC MSA et des échéanciers individualisés pour les exploitants en difficulté.	https://iledefrance.msa.fr/lfp/exploitant/aides-au-paiement-des-	23/10/2026	OUVERT		08/10/2026
MSA	Autres	Délais, échéanciers et modalité de paiement, remise de pénalités	MSA - Les aides pour les agriculteurs en cas de difficultés de paiement des cotisations - MSA Ile de France		OUVERT		08/10/2026
Région Ile de France	Aide Rebond	Face à l'accumulation des difficultés qui fragilisent les exploitations, la Région déploie une aide à la trésorerie pour les soutenir.	https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/aide-rebond-pour-les-exploitations-agricoles-franciliennes		OUVERT	Il s'agit d'une aide forfaitaire de 1.000€ par exploitation agricole / Document nécessaire : CNI + attest ATEXA + RIB + Kbis/avis sirene	08/10/2026
DDT 77	ISN 2026 – canicule/sécheresse	Si vous n'êtes pas assuré aléa climatique et si les pertes d'origine climatique constatées sur votre récolte 2026 : Dépassent 50% sur les grandes cultures, cultures industrielles, leurs porte graines, les légumes et la viticulture ; • Dépassent 30% sur les petits fruits, l'arboriculture, l'horticulture et les PPAM.	https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/aleanat/	16/11/2026	OUVERT SEINE ET MARNE		13/10/2026
FranceAgriMer	Aide achat d'engrais minéraux azotés simples 2026	Compensation d'une partie des surcoûts d'engrais azotés simples achetés du 1er juin au 31 décembre 2026.	https://www.franceagrimer.fr/aides/achat-dengrais-mineraux-azotes-simples	31/12/2026	OUVERT	50 €/t ; 70 €/t si les engrais représentent plus de 10 % des charges du dernier exercice clos avant le 31/12/2025. Seuil d'aide abaissé à 350 €.	08/10/2026
DGFIP	Remboursement exceptionnel de 15 ct/l sur le GNR agricole	Réouverture du guichet Avril, mai, juin	https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm	31/12/2026	OUVERT	0,15 €/litre de GNR éligible.	08/10/2026
DGFIP	Remboursement exceptionnel de 15 ct/l sur le GNR agricole	Remboursement de 15 centimes par litre de GNR agricole acquis pour travaux agricoles et forestiers entre mai et octobre 2026 inclus.	https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm	31/12/2026	OUVERT	0,15 €/litre de GNR éligible.	08/10/2026

FranceAgriM er et banques	GRETEA – prêts de consolidation 2026	Prise en charge par l'État du coût de la garantie publique de prêts de consolidation décaissés en 2026.	https://www.franceagrimer.fr/aides/prets-de-consolidation-2026-prise-en-charge-des-commissions-de-garanties-operees-par-bpi	26/02/2027	OUVERT	Garantie État 70 % ; prêts 5 à 12 ans ; encours max 600 000 € ; prise en charge à 100 % du coût de garantie pour un prêt plafonné à 200 000 €.	08/10/2026
BPI Finance	Prêt Flash Carburant	Prêt d'urgence destiné aux exploitations dont la hausse du carburant pèse fortement sur la trésorerie.	https://flash.bpifrance.fr/carburant		OUVERT	5 000 à 50 000 € ; taux fixe 3,8 % ; 3 ans dont 12 mois sans remboursement ; assurance décès- PTIA obligatoire.	08/10/2026
DGFIP - TF	Dégrèvement TFPNB pour pertes de récolte 2026	Dégrèvements locaux de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les agriculteurs touchés par les aléas climatiques.	Sans demande individuelle lorsque le dégrèvement est appliqué d'office		AUTOMATI QUE	le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 40 % sur les terres arables et 30 à 50 % sur les prairies selon les départements, avec possibilité de solliciter des taux plus élevés auprès des services fiscaux.	08/10/2026
DGFIP - Crédit d'impôt	Crédit d'impôt agriculture biologique	Crédit d'impôt pour entreprises agricoles dont au moins 40 % des recettes proviennent d'activités certifiées en agriculture biologique.	Déclaration fiscale – formulaire 2079-BIO-SD		OUVERT	4 500 € ; cumul avec aides conversion/maintien bio plafonné à 5 000 € selon les règles du dispositif.	08/10/2026
DGFIP - Crédit d'impôt	Crédit d'impôt mécanisation collective / CUMA	Nouveau crédit d'impôt 2026 sur les dépenses d'utilisation de machines et matériels agricoles/forestiers facturées par une CUMA dont l'entreprise est adhérente.	Déclaration fiscale		OUVERT	7,5 % des dépenses éligibles ; plafond 3 000 €/entreprise/an ; GAEC : plafond multiplié par associés, dans la limite de 10 000 €/an.	08/10/2026
DGFIP - Crédit d'impôt	Crédit d'impôt HVE – certification obtenue en 2026	Crédit d'impôt accordé une seule fois aux entreprises agricoles obtenant pour la première fois une certification HVE en 2026 (ou correspondant aux années éligibles antérieures si conditions remplies).	Déclaration fiscale		OUVERT	2 500 € ; plafonds de cumul, notamment avec aides publiques de certification et crédit d'impôt bio.	08/10/2026
DGFIP - Crédit d'impôt	Crédit d'impôt remplacement pour congé des exploitants agricoles	Crédit d'impôt sur les dépenses engagées pour remplacer temporairement l'exploitant lorsque sa présence quotidienne est requis.	Déclaration fiscale – 2079- RTA-SD		OUVERT	60 % des dépenses ; 80 % pour remplacement lié à maladie, accident du travail ou formation ; dépenses retenues dans la limite de 17 jours/an et du plafond journalier réglementaire.	08/10/2026

Région Ile de France	plan d'urgence « Puissance agricole »	Étendre le « chèque prévention » au monde agricole : Les exploitations confrontées à des difficultés financières pourront désormais bénéficier du chèque prévention de la Région, afin de prendre en charge une partie des frais d'expertise comptable et juridique nécessaires dans le cadre d'une procédure de prévention (mandataire ad hoc ou conciliation qui abouti à un accord avec les créanciers). Doubler le rythme de développement de l'irrigation : Face à la répétition des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs, la Région entend changer d'échelle sur la sécurisation de l'accès à l'eau. Elle se fixe l'objectif de dépasser 1 000 hectares supplémentaires par an. Faciliter l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs : La Région demande à Île-de-France Nature et à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) d'étendre, au cas par cas, la durée du portage foncier jusqu'à cinq ans voire au-delà, afin de laisser aux jeunes exploitants le temps de consolider leur activité avant d'acquérir leurs terres. Soutenir les pépiniéristes franciliens par des contrats de culture : Face au déclin observé dans certains massifs franciliens et aux besoins croissants de replantation, Île-de-France Nature passera des commandes de plants aux pépiniéristes franciliens.	Non communiqué		ANNONCÉ — MODALITÉS À CONFIRMER	08/10/2026
----------------------	---------------------------------------	--	----------------	--	--	------------